

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire

ANNONCES : 20 centimes la ligne RECLAMES : 25 centimes — On traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, n° 17 ; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée, n° 10 ; chez M. Hays, Libraire, à la place de la Bourse, n° 2 ; à Arras, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 18, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 18, 10 23, 11 18, s. Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 5 03, 7 28, 9 24, 11 07. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 2 21, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15.

ROUBAIX, 1^{er} FÉVRIER 1873

Le vent souffle à l'orage du côté de Versailles. On assure que M. Thiers aurait dit à M. de Larcy qu'il ne pouvait accepter le projet de la commission des Trente, et notamment les deux amendements Duchâtel et Broët; l'amendement proposé par M. Delacour est plus de son goût. On connaît la différence. Par les amendements Duchâtel et Broët, la commission accorde à M. Thiers le droit de prendre part à la discussion des interpellations, surtout dans les questions relatives à la politique étrangère, mais l'Assemblée reste maîtresse de décider que M. Thiers sera ou ne sera pas entendu. Or, l'amendement Delacour remet cette décision à M. Thiers lui-même, devenu seul juge de l'opportunité et de l'utilité de sa présence à la chambre et de sa participation à la discussion des interpellations.

Nous verrons ce que la Commission résoudra. Elle doit avoir une conférence avec M. Thiers lundi prochain, si la discussion des marchés de Lyon se prolonge. Mais le point sensible, la blessure vive, c'est le refus de la Commission des Trente de s'occuper de la prorogation des pouvoirs présidentiels. Les officieux, échos indiscrets, poussent des lamentations à fendre les cœurs les plus endurcis. M. Jules Favre, lui-même, s'en est étonné, et dans une réunion de la gauche républicaine, il a vivement exhorté la minorité de la Commission des Trente à présenter un contre-projet ou serait comblée cette déplorable lacune; jurant que, si elle ne le faisait pas, lui, Jules Favre, le ferait, parce que, a-t-il dit, il faut absolument fonder la République, et que proroger M. Thiers, c'est fonder la République.

On prévoit dans les cercles parlementaires de vives discussions à propos du projet de loi Savary qui règle, en attendant la loi électorale, les conditions de majorité pour être élu. Elles sont tirées de la loi municipale et sont peu terribles puisqu'elles exigent simplement un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et la majorité des votants. C'est égal, les jacobins crient comme des gens qu'on écorche. Ils aimaient bien être élus à meilleur compte. Comme on s'occupe également de la loi municipale et que l'on fait quelque bruit des déclarations du gouvernement dans la commission de décentralisation, les jacobins s'alarment; ils prétendent que l'on veut attenté au suffrage universel et crient à sauver la Capitale. Ce matin, la République française contient un article d'une violence incroyable et plein d'excitations furibondes contre les conservateurs et l'Assemblée.

Mais ce n'est pas seulement les journaux radicaux qui montrent ces violences, les officieux comme le Soir et les

Débats ne sont pas mieux injurieux pour l'Assemblée et le parti conservateur que leurs confrères jacobins. Ils ne s'en distinguent que par un zèle d'adulation envers M. Thiers absolument infatigable et intarissable. EMILE DURVILLIER.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 31 janvier.

Vous lirez la première partie du grand débat relatif aux marchés de Lyon; ce débat promet d'être un des plus émouvants et des plus instructifs de notre trop éphémère session.

Pour aujourd'hui, il est encore impossible de formuler des conclusions, ni même de les pressentir, puisque le premier orateur, M. Challamel-Lacour, a occupé, hier, la séance entière, mais par le seul incident qui a terminé la journée, nous pouvons déjà pressentir la valeur des arguments qu'il a donnés pour sa propre défense. Cet incident, qui constitue le véritable intérêt de la séance, mérite bien toute notre attention, tant il caractérise le type révolutionnaire! Nous avons tous vu par le monde certains républicains à mine austère, froidement orgueilleux, qui passent leur vie à se poser sur le piédestal de l'héroïsme; sous un apparent enthousiasme pour la liberté, ces hommes dissimulent d'ordinaire le plus absolu despotisme.

Tel est le type que s'est attribué M. Challamel-Lacour à la tribune jusqu'au moment où un incident fortuit nous l'a montré comme le plus féroce énergumène que puissent enfanter les révolutions.

Pendant trois heures, l'ami du citoyen Delescluse a gardé la parole avec une solennité de ton, un pédantisme d'austérité qui rappelait le type des Puritains d'Écosse, immortalisés par Walter Scott.

Il faut avouer que l'orateur avait assez bien réussi son postiche. Les rapports sur les marchés de Lyon avaient affaire à un tel fouillis de malversations qu'il n'avait pas été possible aux rapporteurs d'éviter deux ou trois erreurs de détail résultant de l'imperfection de leurs documents.

M. Challamel-Lacour a relevé soigneusement ces détails perdus dans plusieurs centaines de pages de documents écrasants, il n'a pas dit un mot de tout le reste et, en réunissant avec art ce petit bouquet, il l'a présenté comme constituant les cinq rapports tout entiers auxquels il avait à répondre. D'ordinaire, cette tactique est impraticable; parce qu'avant d'entendre l'incrimination, on lit à la tribune le rapport qui l'accuse. Mais ici ces cinq élaborations, étaient si considérables qu'il aurait fallu des journées entières pour les lire. On s'était donc contenté de

distribuer chaque rapport, après son impression, époque qui, pour quelques-uns, remontait à une année. Il en est résulté que M. Challamel-Lacour est venu seul à la tribune répondre à une accusation volumineuse, dont la plupart des auditeurs avaient oublié les termes.

Grâce à cette tactique et à beaucoup d'aplomb, l'orateur est arrivé à 6 heures du soir, sans recevoir une réplique. Pour couronner l'œuvre, après avoir suffisamment posé en victime des erreurs de chiffres de ses accusateurs, le malencontreux député a voulu poser encore en victime de son propre patriotisme et nous a fait un tableau splendide de cette ville de Lyon frémissante, de cette internationale détestée qui conspirait constamment contre sa vie, de ces infortunés mobiles manquant de tout sur la neige et qu'il fallait empêcher de mourir de froid, puis, avec une feinte franchise, il s'est écrié qu'en effet, pour faire vivre ces malheureuses victimes du patriotisme, il avait acheté, à tout prix, de mauvais vêtements; que, pour sauver de l'incendie ce milieu embrasé de la ville lyonnaise, il avait dû subir la mort dans l'âme, les mille épreuves de la passion politique, que pour ne pas abandonner la cité démocratique à l'Internationale, il avait dû se résigner à vivre à côté d'elle. Mais, tout cela, il l'avait fait pour sauver la patrie.

Avouons-le, une partie de l'auditoire était surprise par le ton convaincu de l'orateur. Mais pour achever ses détracteurs, M. Challamel-Lacour a été jusqu'à invoquer comme preuve de son héroïque patriotisme, le témoignage de M. Carayon-Latour.

On sent que celui-là est un véritable héros, un homme qui ne fatigue pas la tribune de ses harangues, mais qui, pendant la guerre de Prusse, a équipé et entretenu de ses deniers, un bataillon tout entier, et l'a mené au feu.

M. Carayon avait gardé le silence devant ces habilleries. Interpellé directement, il est sorti de sa modestie naturelle. C'est alors, qu'avec simplicité, il est venu à la tribune nous conter qu'en effet, il avait vu à Lyon, M. Challamel-Lacour. Il l'avait même excité, avec son bataillon, à faire disparaître le drapeau rouge d'un village voisin. Mais ayant été attaqué pour ce fait devant M. Challamel-Lacour, par la municipalité dudit village, le dictateur lyonnais n'avait trouvé qu'un moyen de finir le conflit. C'était qu'on fusillât M. Carayon-Latour.

Ces derniers mots ont été dits aussi simplement que les premiers, mais l'impression produite sur l'Assemblée a été formidable.

Cette gauche, qui, depuis trois grandes heures, n'avait cessé d'applaudir son orateur, a subitement perdu son aplomb accoutumé. La droite et les

centres ont couvert les paroles de M. Carayon d'une explosion qui n'était ni des applaudissements, ni des rires, c'était le soulèvement de la justice indignée, l'exclamation irrésistible de quatre cents consciences. Il n'y avait qu'un cri. Mais cette explosion s'est transformée en dégoût, lorsqu'on a vu le partisan répondre avec un sang-froid qui tenait du dédain et de l'indifférence, qu'il n'avait aucun souvenir de cet incident. Un incident! fusillait un homme?

Car le fait est bien positif. Vous avez vu que M. Daguillon-Lasselve, du centre gauche, le compatriote du général Bressolles, est venu déclarer à la tribune avoir vu l'ordre dans les mains de ce dernier.

Oh s'attend encore pour aujourd'hui à une séance orageuse. M. de Ségur et le duc d'Audiffret-Pasquier doivent faire justice des assertions de M. Challamel-Lacour. DE SAINT-CÉRON.

Mgr le comte de Chambord vient de se rendre à Vienne, à l'effet d'assister aux cérémonies du mariage de l'archiduchesse Giselle, fille de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, avec le prince Léopold de Bavière, second fils du prince Luitpold et petit-fils, par sa mère, de feu Léopold II, grand duc de Toscane. La jeune princesse n'a que dix-sept ans. Le prince est né en 1846.

Le comte de Chambord se rencontrera à ce mariage avec le duc d'Alençon, fils du duc de Nemours, et la duchesse née princesse de Bavière.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Stance du jeudi 30 janvier 1873

A deux heures trois quarts la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le général de Clissey, ministre de la guerre, au nom de son collègue de la marine, dépose un projet de loi tendant à donner un supplément de solde de 5 centimes aux troupes de mer, comme on l'a fait pour les soldats de l'armée de terre.

M. le ministre de la guerre dépose un autre projet de loi relatif à l'organisation des cadres de l'armée. Ce projet sera renvoyé à la commission de l'organisation de l'armée.

M. Antonin Lefebvre-Pontalis dépose un rapport sur la proposition de M. Savary, relative aux élections. La commission compétente conclut à l'adoption du projet de loi. L'urgence a été déclarée.

L'Assemblée adopte successivement sans débat les articles d'un projet de loi concernant la cession par l'Etat à la municipalité de Toulon d'emplacements prélevés sur le domaine militaire. Un scrutin s'ouvre sur l'ensemble du projet et on constate de nouveau l'adoption.

M. Dufaure, ministre de la justice, dépose un projet de loi tendant à prolonger les délais qui ont été déjà accordés pour la reconstitution de l'état-civil de Paris. L'urgence est déclarée sur ce projet de loi.

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport fait au nom de la commission des marchés sur les traités conclus à Lyon pour le compte de l'Etat, du département et de la commune.

M. Challamel-Lacour a la parole (Mouvement général d'attention). L'honorable membre commence par faire appel à la bienveillante attention de l'Assemblée, en une discussion dont il aurait voulu demander, vu l'état de ses forces, l'ajournement, s'il ne l'avait provoqué lui-même. Cela posé, l'orateur demande à ne pas s'occuper du rapport qui a été distribué hier et qui, totalement étranger à la discussion actuelle, repose sur une base erronée et des documents falsifiés. (Mouvement.)

Le moment viendra plus tard de discuter ce rapport, que la commission compétente, poussée par la concurrence du zèle, a déposé la veille même de la présente discussion. L'orateur se renferme donc exclusivement sur le terrain du rapport de la commission des marchés, rapport élaboré avec une grande lenteur. Et pourtant une vague obscurité plane sur ce rapport, auquel l'orateur croit pouvoir reprocher un agencement quel que peu fantaisiste.

En effet, dit l'orateur, je ne trouve dans le rapport ni l'ordre logique, ni l'ordre chronologique, ni les règles d'aucune classification intelligible. (Mouvement.)

J'y trouve des considérations de tout ordre, des considérations de haute politique. L'enquête ne fourmait pas ce qu'on se attendait, ni ce que la malignité publique espérait. M. le rapporteur n'ayant pas eu le temps d'oublier son La Fontaine, M. le rapporteur a fait comme le poète grec qui, s'étant chargé de traiter un sujet ingrat, ne trouvant pas ce qu'il espérait trouver, s'est jeté sur Castor et Pollux. Castor, c'est l'Internationale; Pollux, c'est la Ligue du Midi. M. le rapporteur ne demanderait pas mieux de confondre avec la commission municipale de Lyon. De sorte que c'est non un rapport sur les marchés, mais plutôt un factum politique.

De là vient l'obscurité, l'obscurité factuelle, car on y voit alliées la sottise et la haine; voilà pourquoi mon premier devoir est de faire la lumière dans ces obscurités. La clarté est plus facile à obtenir si M. le rapporteur s'était borné à faire ce que l'Assemblée a dû vouloir : donner à l'Assemblée l'idée des dépenses et blâmer celles qui ne seraient ni justifiées ni légitimes, sans toutefois oublier la France militante et résistante et lui apprendre à s'estimer.

M. le rapporteur a préféré une autre méthode. Il a recherché avec un scrupule administratif qui n'était peut-être pas de mise dans les troubles du temps. On a signalé surtout ce qu'il y avait de maladresse plus que de dilapidation, comme si l'on voulait fournir à la France des prétextes pour se mépriser. (Bruit à droite.)

Un voix à droite. La France ne se confond pas avec vous.

M. Challamel-Lacour. Quant à moi, je ne m'en plains pas. Si nous avons été inférieurs à la tâche, nous pouvons dire au moins que le travail n'a pas manqué à Lyon, et que l'intégrité de tous les fonctionnaires a été absolue jusqu'au dernier. Nous arrêterons l'attention de l'Assemblée sur quelques faits.

Il a été déposé sur les marchés de Lyon quatre rapports, plus, au dernier moment, un cinquième sur l'armée des Vosges. Sans crainte d'être démenti par personne, l'orateur déclare que ces rapports n'ont rien à faire avec ce qui s'est passé à Lyon. Pourquoi donc a-t-on voulu établir cette connexité entre deux questions étrangères l'une à l'autre? Quant à l'orateur, il est fermement résolu à se renfermer dans l'examen des marchés de Lyon.

Toutefois, il ne peut se défendre de déclarer en passant que la comptabilité des Vosges a été régulière, en dépit du tableau peu bienveillant du rapporteur et de ses

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 2 FÉVRIER 1873

— 3 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) PREMIÈRE PARTIE CHAPITRE II

L'entresol de la rue de l'Archevêque.

M. Vane entraîna sa fille loin de la gare dans un de ces véhicules à bon marché que les Parisiens savent reconnaître à certains signes. La voiture roula sur le pavé inégal de plusieurs rues très-longues et peu familières à Éléonor, puis elle déboucha sur le boulevard resplendissant de lumière. L'insouciance écolière ne put retenir un cri de surprise en revoyant les vastes trottoirs, les lampes étincelantes, la foule, les théâtres et les cafés, dont la beauté et la splendeur la charmaient, quoiqu'elle eût déjà passé ses vacances à Paris l'année précédente.

« Cela me paraît aussi beau que si je ne l'avais jamais vu, papa! s'écria-t-elle. Et dire que je vais demeurer ici maintenant, que je ne te quitterai plus pour retourner à une si grande distance. Ah! si tu savais, cher papa, comme j'ai été malheureuse parfois. Je ne te l'ai jamais dit de peur de te faire de la peine, mais maintenant que c'est passé, je puis l'avouer. »

— Malheureuse! dit le vieillard serrant le poing; j'espère qu'on n'a pas été dur pour toi... on n'a pas osé... »

— Oh! non, cher père. On m'a très-bien traitée, au contraire. J'étais une des préférées de la pension, quoiqu'il y eût beaucoup de jeunes filles riches et que je fusse à demi-pension. Miss Bennet et miss Sophia m'aimaient beaucoup. J'étais bien négligée et paresseuse de temps en temps, mais ce n'était pas ma faute; j'avais trop à cœur d'achever mon éducation à cause de toi, cher père. Non, tout le monde était bon pour moi, mais je songeais quelquefois, que j'étais loin de toi, que des milles et des milles nous séparaient et que si tu étais malade, je... »

Éléonor Vane s'arrêta pour pleurer, et son père la serra dans ses bras en pleurant aussi. Il pleurait facilement ce beau vieillard aux yeux bleus. Il avait un de ces tempéraments sanguins qui conservent jusqu'à leur lit de mort les illusions de la jeunesse. A soixante-dix ans, il rêvait et se berçait de chimères comme lorsqu'il était tout jeune homme.

Pendant soixante ans, il avait été le jouet de ce malheureux tempérament qui lui avait fait faire fausse route. Les juges sévères disaient que Georges Vane était menteur, mais peut-être ses contes en l'air et ses vantardises étaient-ils souvent des versions fortement colorées de la vérité plutôt que des faussetés réelles.

Il était plus de minuit quand la voiture quitta le boulevard plein de lumière pour s'enfoncer dans les ténèbres des rues paisibles situées derrière la Madeleine. La rue de l'Archevêque était une de ces rues étroites et resserrées et on y étouffait même à minuit par ce temps de canicule. Le véhicule s'arrêta brusquement à un coin devant une petite boutique, dont les volets étaient naturellement fermés à pareille heure.

« C'est une boutique de boucher, ma chère enfant, et je le regrette, dit M. Vane en aidant sa fille à descendre; mais je me trouve bien ici, et c'est tout près des boulevards. »

Le vieillard paya le cocher qui avait déposé la malle sur le seuil d'une petite porte, à côté de la boutique du boucher. Le pourboire ne fut pas très-considerable, mais M. Vane le donna d'un air de prince. Il ouvrit la porte basse et fit entrer sa fille dans un étroit passage. Il n'y avait ni portier ni portière, car la boutique du boucher et les appartements qui en dépendaient remplaçaient la loge; mais il y avait une bougie et une boîte d'allumettes dans un coin de l'escalier

en colimaçon. Le cocher monta la malle d'Éléonor jusqu'à l'entresol, en considération du pourboire, et redescendit pendant que M. Vane ouvrait la porte d'un appartement en face de l'escalier.

L'entresol se composait de trois petites chambres ouvrant l'une dans l'autre, et tellement exigües et basses de plafond que Miss Vane se crut dans la maison d'une poupée. Chaque partie de l'ameublement portait l'empreinte de sa nationalité. Des rideaux en damas façonné où apparaissaient des tulipes et des roses monstres, des moulures en or terni, une pendule dorée avec des aiguilles cassées, une paire de chandeliers en bronze, deux fauteuils en velours verts et à clous de cuivre, et une table carrée avec un tapis de la couleur des rideaux, composaient l'ameublement du salon. Les chambres à coucher étaient plus petites et plus chaudes que le salon; d'immenses rideaux masquaient les fenêtres et les lits et comprimaient l'air. Les plafonds semblaient s'abaisser sur la tête d'Éléonor. Elle avait été habituée à des appartements bien aérés, spacieux, et sans rideaux aux fenêtres.

« Comme il fait chaud ici! dit-elle en respirant à pleins poumons. »

— Il fait toujours chaud à Paris en cette saison; les chambres sont petites, comme tu vois, mais commodes. Ce sera ici ta chambre à coucher, ma chère enfant, » ajouta M. Vane, en désignant une des deux petites pièces.

Evidemment il était habitué aux loge-

ments de Paris, et ne voyait rien de choquant dans cette tentative d'élegance mesquine qui se substituait aux nécessités de la vie.

« Maintenant, Éléonor, laisse-moi te reparer, viens, que je te vois de près. » George Mowbray Vane posa son chapeau sur le velours vert de la cheminée et attira sa fille à lui. Elle avait été son chapeau et son ample manteau gris, et elle se tenait devant son père en simple robe de mousseline, avec les cheveux épars sur les épaules et autour de la figure.

« Oh! ma chère enfant, comme tu es devenue belle! dit le vieillard avec tendresse, nous donnerons une leçon à miss Bannister un de ces jours, » dit Éléonor. Oui, notre tour viendra, ma Benjamine, je sais que je mourrai riche! »

Miss Vane était habituée à cette prophétie de son père. Elle avait hérité de lui son tempérament sanguin, et elle l'aimait beaucoup; elle était donc susceptible de croire à ses visions de grandeur future. Elle n'avait jamais vu dans sa vie que des débris d'une splendeur fanée, des dettes et des embarras. Elle n'avait pas été appelée à lutter face à face avec la pauvreté et à soutenir ce combat de chaque jour qui ennoblit le lutteur courageux. Non, il lui avait fallu jouer à cache-cache avec la misère. Elle ne s'était jamais trouvée en champ clos avec ce terrible ennemi et n'avait pu déployer sa patience, sa hardiesse, et sa